

Piémont ou de Savoie. Ughelli, qui lui a consacré dans son *Italia sacra* deux articles comme évêque de Modène et ensuite de Sabine, l'appelle dans le premier *Guillelmus subalpinus* et dans le second *Guillelmus à Sabaudia*. Après avoir été d'abord, et pendant une partie de sa vie, vice-chancelier de l'Eglise romaine, il fut élevé à l'évêché de Modène par Honorius III, en 1222. Il alla, en qualité de légat apostolique, évangéliser les peuples encore barbares et infidèles de la Livonie et de la Prusse; et, à l'occasion de cette légation, le pape le recommandant à tous les prélats, loue hautement la pureté de sa vie, le charme de sa parole et l'étendue de son érudition : *Vir honestæ vitæ, conversationis et religionis eruditione scientiæ præditus*. Grégoire IX, successeur d'Honorius, lui conféra même l'ample et insigne prérogative de créer dans l'étendue de ces pays des évêchés où il en serait besoin.

Sous Grégoire, Guillaume, très-affectionné à l'Ordre des FF. Prêcheurs, qu'Honorius avait particulièrement favorisé (1), s'employa puissamment pour la canonisation de saint Dominique. Créé cardinal par Innocent IV, à Rome, en 1244, Guillaume remplit une seconde légation dans le nord. Il se rendit en Allemagne, chargé de la haute et infructueuse mission de ramener l'empereur Frédéric II dans le devoir; et fut nommé évêque de Sabine dans ce fameux concile général tenu à Lyon en 1245 où, comme on le sait, Innocent excommunia Frédéric et le déclara déchu du trône. Il repartit pour une troisième légation dans le nord; il prit son chemin par l'Angleterre, et, au moment de quitter Douvres, il célébra sur un autel dressé à cet effet sur le pont de son vaisseau, une

(1) On sait qu'Honorius avait confirmé, en 1216, l'ordre des FF. Prêcheurs, déjà approuvé, dès l'année précédente, par Innocent III. Ce fut Honorius qui les établit à Rome; et, depuis saint Dominique revêtu par lui de la maîtrise du Sacré Palais, cet office est toujours resté, comme par privilège, entre les mains d'un religieux de cet ordre.